



Anglais - Détecté



Français

Dear Denis Lejeune We write in response to your email below and further to our email to you of 27 June 2025. Revolut is not able to nor is it required to explain its Financial Crime processes to you. However, Revolut can confirm that it has fully complied with its Anti-Money Laundering obligations. In any event, if we had not complied with our obligations, you do not have a valid legal claim against Revolut in this regard. As explained in our email of 27 June 2025, the customer which you identify (IBAN number GB20 REVO 0099 7091 3406 39) is a customer of our UK branch, Revolut Ltd (and not our European entity Revolut Bank UAB). If you wish to make a complaint regarding this matter, please write to formalcomplaints@revolut.com. Once our



1005 / 5000

Cher Denis Lejeune, Nous vous écrivons en réponse à votre courriel ci-dessous et suite à notre courriel du 27 juin 2025. Revolut n'est pas en mesure ni obligée de vous expliquer ses processus de lutte contre la criminalité financière. Cependant, Revolut peut confirmer qu'elle a pleinement respecté ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. En tout état de cause, si nous n'avions pas respecté nos obligations, vous n'auriez pas de réclamation légale valable contre Revolut à cet égard. Comme expliqué dans notre courriel du 27 juin 2025, le client que vous identifiez (numéro IBAN GB20 REVO 0099 7091





UAB). Si vous souhaitez déposer une réclamation à ce sujet, veuillez écrire à formalcomplaints@revolut.com. Une fois que notre équipe de traitement des réclamations aura émis une lettre de réponse finale à votre réclamation, vous pourrez déposer une réclamation auprès du Financial Ombudsman Service du Royaume-Uni. Nous espérons que les informations ci-dessus vous aideront à faire avancer votre réclamation. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Envoyer des commentaires



Historique



Enregistrées